

Réf: Dossier N° : 56600

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE INDUSTRIELLE DE CHOCOLATERIE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «SICHOC CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES DU
COLLGE ST VIATEUR, 01 BP 8232 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE INDUSTRIELLE DE CHOCOLATERIE DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé «SICHOC CI ».

Objet: La transformation de pâte et beurre de cacao pour produire du chocolat en tablettes et des bonbons

Capital social: 8 000 000 F CFA divisé en Mille Six Cent (1.600) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES DU
COLLGE ST VIATEUR, 01 BP 8232 ABJ 01

GERANT: Monsieur YEBOUE AMANY .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29259 du 12/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26569 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

